

EMRYS LA CARTE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Categories: [Actualités ADC FRANCE](#), [Commande, livraison](#), [Commerce : litige lié à la vente](#), [Les conseils](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#)



La coopérative EMRYS LA CARTE très connue est placée en Redressement Judiciaire. Cette situation juridique signifie qu'elle n'est plus en mesure d'assurer ses obligations et notamment de payer ce qui est dû aux consommateurs ou aux fournisseurs.

Cela ne présume la fin de l'entreprise mais montre que la situation est très dangereuse car les fournisseurs ne font plus crédit et il faut donc payer immédiatement...

Vous trouverez ci-dessous un lien vers les informations importantes.

<https://repreneurs.com/803856764-emrys-la-carte>

Si vous avez une créance sur cette société, il faut faire un courrier recommandé avec AR avec la copie des documents qui justifient votre créance à l'adresse suivante :

Selarl b.g.h. 60 rue cassiopée Parc d'Activité Altaïs - Chavanod 74990 Annecy CEDEX 9.

Cette démarche est à faire dans un délai de DEUX MOIS à compter du 13 février 2026.

Gardez un double de ce courrier.

Si la situation évolue, nous mettrons à jour cet article.

